

INSCRIPTION CANTINE OCCASIONNELLE

COUPON A CONSERVER PAR LES PARENTS

- 1) Le prix du repas occasionnel est de **4.40 € jusqu'au 31/12/2023**
Le paiement en une seule fois de la demi-pension à réception de la facture auprès des services de la Mairie Saint-Venant.
Possibilité de régler par prélèvement (dans ce cas merci de compléter l'autorisation de prélèvement et de joindre un RIB)
- 2) Toute demande de **changement de choix de régime, ne pourra être pris en compte que sur demande écrite** auprès de la Mairie à la fin du trimestre pour le trimestre suivant.

**ATTENTION : Les repas seront assurés les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
Pas de repas le Mercredi**

Le coupon ci-dessous est à rendre à la Mairie avant la rentrée.

Fait à Saint-Venant, le
Mettre mention « Lu et Approuvé » signature des parents

✂

INSCRIPTION CANTINE OCCASIONNELLE

COUPON DESTINE A LA MAIRIE

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

NOM de l'élève :PRENOM.....

ADRESSE :

NOM et PRENOM du responsable légal :

Téléphone des parents (obligatoire).....

CLASSE (rayer la mention inutile) **MATERNELLE** **PRIMAIRE**

Fait à Saint-Venant le

Lu et Approuvé
Signature